

## À Caen, ils refusent d'être professeur principal



Le plus gros lycée de l'agglomération caennaise, le lycée Malherbe, manque de professeurs principaux. Opposés à la réforme des lycées, quarante-neuf enseignants ont refusé cette mission.

« **Ça suffit !** » Dans une lettre aux parents d'élèves, 49 des 174 enseignants du lycée d'enseignement général Malherbe, à Caen (2 100 élèves, prépas comprises), expliquent pourquoi ils refusent d'assumer la responsabilité de professeur principal (1). Ils dénoncent d'abord « **un alourdissement des effectifs par classe** », imputé à « **la disparition des séries L, ES et S** », et posent cette question : « **Comment pouvons-nous assurer un enseignement de qualité dans de telles conditions ?** »

Deuxième grief : « **Le suivi d'un nombre de plus en plus important d'élèves. Comment demander à un professeur qui a la charge de 150 à 200, voire 300 élèves, de faire un travail soigné avec eux ?** »

Ils redoutent également « **l'atomisation des groupes-classes, l'un des effets délétères induits par les choix à la carte des enseignements de spécialité : les élèves sont ballottés de groupes en groupes** ».

L'accueil assuré

Enfin, les enseignants ciblent « **le contrôle continu, censé rendre moins stressantes les épreuves finales de terminale** ». Eux le qualifient de « **leurre absolu. Les élèves vont être en situation d'examen permanent.** » Ils remettent aussi en cause « **les garanties d'objectivité** ».

À la veille des vacances, vingt-neuf professeurs avaient déjà signalé à leur direction leur intention de refuser un poste de professeur principal. « **Mais, samedi, vingt nouveaux noms se sont rajoutés** », regrette le proviseur, Jean-Christophe Bidet.

Hier matin, deux des quinze classes de secondes étaient privées de professeur principal. « **Le proviseur adjoint et le CPE ont assuré l'accueil et la présentation de l'établissement.** » Aujourd'hui, il en manquera donc dix-huit pour la reprise des premières et terminales. « **Nous nous organisons pour leur accueil** », assure le chef d'établissement.

Une fois l'accueil assuré, l'emploi du temps reprendra ses droits. « **Les professeurs assureront leurs cours normalement.** » L'équipe de direction devra alors se remettre à l'ouvrage pour trouver vingt nouveaux professeurs principaux.

(1) Sur la base du volontariat, le professeur principal est chargé du suivi des acquis, de l'évaluation et de l'accompagnement des élèves, ainsi que de la préparation progressive du choix d'orientation.

Au lycée ses indemnités vont de 900 € par an pour les premières et terminales et 1 400 € par an pour les secondes.

Jean-Philippe GAUTIER.



De nombreux élèves vont effectuer leur rentrée sans professeur principal au lycée Malherbe de Caen. - Crédit: Archives Ouest-France

